



Communiqué de France Victimes

Lundi 3 août 2020

France Victimes soutient la création d'une commission indépendante sur les violences sexuelles faites aux enfants et met ses forces à la disposition du ministre.

Le secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, a annoncé la création à l'automne d'une « commission indépendante sur les violences sexuelles faites aux enfants » dans une interview au Journal du dimanche, ce 2 août. La Fédération France Victimes soutient cette décision du gouvernement et se montre prête à apporter son aide à la lutte contre « l'impunité des relations sexuelles avec les mineurs ». Dans un courrier adressé à Adrien Taquet, la Fédération met toutes ses forces à la disposition du ministre.

Les chiffres qui choquent : chaque année, 130 000 filles et 35 000 garçons subissent des viols et tentatives de viols¹. Il est encore plus douloureux de savoir que l'agression sexuelle se déroule en majorité dans le cadre familial et, dans plus d'un cas sur cinq, les viols sont commis par les membres de la famille les plus proches. Il est temps de montrer la détermination à mettre fin aux violences faites aux enfants dans notre pays.

Une nouvelle instance annoncée par le gouvernement « sera centrée pour l'essentiel sur le cercle familial » et se basera sur le modèle de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE), chargée de faire la lumière sur les faits de violences sexuelles au sein de l'Église catholique.

La Fédération France Victimes qui anime déjà le service d'écoute et de témoignage de la CIASE souhaite être présente en soutien d'une nouvelle commission sur les violences sexuelles faites aux enfants.

« La peur doit changer de camp déclare Maryse le Men Régnier présidente de France Victimes et de rappeler que la non-dénonciation de violences faites aux enfants est passible de plusieurs années de prison. »

¹ L'enquête IPSOS - Violences sexuelles de l'enfance (2019)



La Fédération France Victimes a été créée en 1986 par la volonté de Robert Badinter. Sa mission : promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes, et toute mesure contribuant à améliorer leur reconnaissance.

France Victimes est aujourd'hui présidée par Madame Maryse LE MEN RÉGNIER, engagée auprès de la fédération depuis plus de 15 ans.

France Victimes est le seul réseau associatif à pouvoir :

- Procéder à des EVVI (évaluation des victimes avec propositions de mesures de protection spécifiques et une évaluation personnalisée de la victime de violences conjugales de manière globalisée).
- Proposer un accompagnement tout au long du parcours judiciaire, c'est à dire de la commission de l'infraction jusqu'à l'indemnisation de la victime et l'exécution de la peine par une équipe pluridisciplinaire.

Pour remplir ces missions, la Fédération France Victimes s'appuie sur une assise territoriale nationale qui regroupe 132 associations d'aide aux victimes réparties sur le territoire national et ultra-marin. Elle est financée par plusieurs ministères, principalement le ministère de la Justice. Le réseau comprend 1500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux) salariés et bénévoles.

Relations médias pour la fédération France Victimes :

Clarisse Coufourier – clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr – 06 09 18 26 58

Olivier Roisin – olivier.roisin@influenceetstrategie.fr – 06 29 77 59 85